

LA LDH soutient :

Pas de nouveaux films signalés sur le site de la LDH, mais nous avons notre propre sélection.

"Les caricaturistes" de Stéphanie Valloatto

12 fous formidables, drôles et tragiques, des quatre coins du monde, des caricaturistes, défendent la démocratie en s'amusant, avec, comme seule arme, un crayon, au risque de leurs vies. Ils sont: français, tunisienne, russe, mexicain, américain, burkinabé, chinois, algériens, ivoirien, vénézuélienne, israélien et palestinien.

"Deux jours, une nuit"

C'est le nouveau film des doublement palmés frères Dardenne, dont on attend toujours le meilleur mais plus vraiment de surprise. *Deux jours, une nuit* en est une. Une déflagration dont l'intensité peut se comparer à celle produite par *Rosetta*, qui déboula sur la Croisette en 1999 et leur valut leur première Palme. Le génie de ce film est d'avoir trouvé, comme dans *Rosetta*, une situation qui résume avec acuité l'essence du mal des sociétés néolibérales, tout en présentant une dramaturgie exceptionnelle.

AGENDA

LES SAMEDIS DE PAPIERS

Samedis 14 et 21 juin 16h30

Les lycéens sans papiers, ex-mineurs isolés ou vivant dans leur famille, se **rassemblent** depuis le 3 mai **Place de la Sorbonne tous les samedis de 16h30 à 18h**, pour exiger leur régularisation.

Ils sont soutenus par leurs camarades, leurs enseignants, des parents d'élèves, des syndicalistes enseignants et lycéens.

En présence de personnalités artistiques, littéraires, scientifiques, associatives, syndicales et politiques.

L'initiative se conclura par les Assises régionales du lycéen-ne sans papiers le **vendredi 27 juin** au Conseil régional d'Ile de France.

Les sections parisiennes participent à tour de rôle à cette action organisée par RESF, selon le calendrier suivant :

14 juin : LDH Paris 20

21 juin : LDH Paris 10/11

Dimanche 15 juin à 10h30

La fédération de Paris et les sections de la LDH Paris Centre, Paris 10/11 et Paris 20 vous invitent à un **ciné-droits de l'Homme** : « **Il a plu sur le grand paysage** », film documentaire (2013, 1h40min.) de Jean-Jacques Andrien et débat sur « L'agriculture comme métaphore de la mondialisation ». En présence du réalisateur et de Patrick Chaussepied, économiste et membre de la Commission Europe d'Attac. Au tarif unique de 6€.

Cinéma Majestic Bastille, 2/4 boulevard Richard Lenoir, Paris 11, M° Bastille (lignes 1, 5, 8)

<http://www.ldh-france.org/fede/paris/?p=4773>

Lundi 16 juin à 18h30

Soirée publique « Les obstacles à l'accès au juge des étrangers privés de liberté » organisée par l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE), dont la LDH est membre, à la Bourse du travail, salle Eugène Pottier (3 rue du Château d'eau, Paris 10^e). (Métro : Bonsergent ou Château d'eau, ou République - Lignes 3, 5, 8, 9 et 11)

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM



Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.
4 juillet : Paris 16

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse :

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.

Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »

Mardi 17 juin de 9h à 17h15

La Plateforme française pour les DESC, dont la LDH est membre, vous invite à participer à un séminaire d'échanges et de débats : Respect des droits économiques, sociaux et culturels en France. Analyse du rapport gouvernemental, qu'en pense la société civile française ?

À la Bourse du Travail de Paris, Salle Jean Jaurès, 3 Rue du Château d'Eau, 75010 Paris. Accès : Métro République (Lignes 3, 5, 8, 9 et 11), Jacques Bonsergent et Château d'eau.

Pour s'inscrire ou pour plus d'informations, merci de contacter :

Anais Saint-Gal, coordinatrice de la Plateforme DESC -

asg@terredeshommes.fr / 01.48.09.09.47

Jeudi 19 juin à 19h

Réunion du Groupe de Travail « **Etranger-es et Immigré-es** » avec, à l'ordre du jour : projets de loi asile et immigration. Nathalie FERRE, Présidente honoraire du GISTI pour l'immigration, et Annick LESTAGE, représentante de la LDH à la Coordination Française du Droit d'Asile en feront une première présentation des grandes lignes.

Au siège de la LDH, 138 rue Marcadet, Paris 75018.

Samedi 21 juin de 9h15 à 17h :

Journée de formation et d'échanges sur les textes européens : le RAEC (régime européen commun de l'asile) et les accords de Dublin III. Organisée par la Coordination Française pour le Droit d'Asile. Au siège de la LDH, 138 rue Marcadet, Paris 75018.

Merci à ceux qui souhaitent y participer de s'inscrire à l'adresse : journecfda@yahoo.com

Une participation aux frais de 5 euros sera demandée, pour permettre de prévoir une collation le midi.

Présentation : Catherine Teule de la Ligue des Droits de l'Homme et Gérard Sadik de la Cimade

Prochaine réunion de section jeudi 3 juillet 2014 à 20h

Réunion festive autour d'un pot : discussion sur le contenu et le déroulement des réunions de sections...comment améliorer la participation des adhérents et sympathisants de la section ? venez avec vos propositions ...

à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
M° Maison Blanche



Contacts

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers :
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

Permanences étudiants étrangers (RUSF/LDH)
à la faculté de droit
le samedi matin de 10h à 12h
12 place du Panthéon 5ème
Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet: 06 64 66 78 01

sur le site Tolbiac de Paris 1
le mercredi de 12h à 14h
contact :
ldhomme513@gmail.com

Ligueurs au prétoire :
Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin
alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

Diffusion des tracts :

Actuellement :
marchés Blanqui - Jeanne d'arc - Maison Blanche, Mouffetard le dimanche matin, selon actualité et disponibilités - et d'autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common : common.martine@wanadoo.fr

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

n°37 - juin 2014

VIE DE LA SECTION

Où en est-on du renouvellement des adhésions ? 140 ce début de juin contre 144 à la même époque l'an dernier, et 178 en fin d'année 2013.

L'assemblée régionale des sections s'est tenue le 17 mai.

Très peu de monde présent, certains départements ne sont pas ou peu représentés. Malgré des réserves, les positions exprimées étaient assez consensuelles, voire molles.

il apparaît dans le rapport du Secrétaire général une certaine difficulté à accepter le refus des sections (exprimé lors du dernier congrès) que des associations puissent adhérer à la LDH.

Lors de sa dernière réunion le Bureau d'animation s'interroge sur ce qui différencie la section 5/13 des autres sections. Elle paraît plus critique, pourquoi ? Plusieurs hypothèses sont émises : certaines sections n'ont pas organisé de réunion pour préparer l'AG régionale. Leurs représentants n'avaient peut-être pas lu les rapports. Notre section a beaucoup d'adhérents, elle est peut-être plus active et plus mobilisée, plus engagée, donc plus critique. La parole y est peut-être plus libre. Ce sont des questions ...

Autre question : comment rendre les réunions de sections plus animées ?

"Normalement, les réunions d'équipe d'animation et de section ont des objectifs différents : organisation pour les unes, débat pour les autres.

La pratique est un peu différente : peu de débat en réunions de section, et par contre dans les réunions d'équipe d'animation, au delà des considérations d'organisation, débats parfois animés, on va même jusqu'à "s'engueuler" gentiment ! Un équilibre à re-trouver ?"

On s'interroge aussi sur la meilleure façon d'utiliser les "outils" proposés par le collectif "Pour un avenir solidaire".

<http://avenirsolidaire.org/>

Comment dépasser les cloisonnements habituels pour créer



une nouvelle dynamique, pour enraciner les idées de partage, de solidarité, d'égalité.

Sur son site le collectif présente quelques d'actions.

Exemple:

Les bibliothèques municipales sont la cible de militants plus ou moins intégristes exigeant le retrait du stock de tous les ouvrages à destination de la jeunesse prônant la soit disant théorie du genre. Il s'agit en fait d'obtenir la censure des œuvres illustrant le caractère fondamental de l'égalité entre les sexes. Les bibliothécaires et les acteurs culturels sont concernés ; mais aussi les usagers, les associations de parents d'élèves, les organisations qui luttent contre les discriminations de sexe et/ou de genre, des éditeurs, les libraires, les professionnels de la pédagogie, de la santé publique... Organiser leur rencontre, leur expression, une démarche en direction des élus tout en affirmant les valeurs sous-jacentes à la rencontre permet à chacun de reprendre confiance, de rompre un sentiment d'isolement et de lui substituer une dynamique intellectuelle et militante.

Comment se positionne la section ? Peut-être par la création d'un événement ? Il s'agit davantage pour nous de dire ce POUR quoi nous militons que ce que CONTRE quoi nous nous battons. Pourtant, après les élections européennes, tout le monde autour de la table a envie de s'exprimer contre ce qui a permis au FN d'obtenir 25% des voix exprimées

Parole de ligueuse

Même si le résultat des votes aux élections européennes est exaspérant, ou plutôt, à vomir, j'étais heureuse de lire, enfin, ce que je me sens seule à penser depuis longtemps : Le vote pour ce parti exprime des IDÉES et non, il n'est pas forcément liée aux questions économiques - comment expliquer, sinon, le résultat des votes au Portugal ou en Espagne - pas plus qu'il n'est en lien avec le taux de chômage, la preuve, l'Autriche est le pays où le taux de chômage est le plus faible d'Europe, ce qui n'empêche pas la montée du FPÖ, avec 20% des voix exprimées. Les alliances qui vont se faire dans les semaines qui viennent seront riches d'enseignement. Nous verrons par exemple quel groupe parlementaire accueille le Parti Populaire Danois, et si M. Philippe de Villiers continue sa route de vice-président du groupe "Europe de la Liberté et de la Démocratie", quel beau nom, aux côtés de Nigel Farage de l'UKIP et de Francisco Speroni, de la Ligue du Nord !

Finalement, au vu de ces élections, je crois que s'il faut militer pour quelque chose, militons pour que les gens votent, car c'est l'abstention qui est la grande gagnante des élections.

République Tchèque : 18,2% de votants

Pologne : 22,7% de votants

Pays-Bas : 37% de votants

au Portugal 66% d'abstention, 4% de votes blancs et 3% de votes nuls

Seuls 8 pays sur 28 ont une participation au delà des 50%, et en Belgique, le vote est obligatoire.

On ne le dira jamais assez, c'est parce que les citoyens ne votent pas que les femmes et les hommes politiques n'ont pas peur de leur déplaire. Le vote sanction, c'est d'abord aller voter.

Sophie

sources :

<http://www.touteurope.eu/l-union-europeenne/institutions-et-organes/parlement-europeen/synthese/les-deputes-europeens.html>

LA REFORME PENALE

Le Collectif Liberté Egalité Justice (CLEJ) diffuse un livret pour combattre les idées reçues autour de la réforme pénale et interpellent les parlementaires:

"Parlementaires, ne cédez pas aux sirènes sécuritaires. Ne craignez pas d'être politiquement ambitieux, novateurs dans les débats qui s'ouvrent sur la réforme pénale. Sortir de l'hégémonie de l'enfermement, de la répression à tous crins, désocialisante et inefficace, repenser une peine juste, individualisée, exécutée dans l'intérêt de la société, c'est être fidèle aux valeurs humanistes et de progrès qui nous animent."

La LDH, avec d'autres associations, a également adressé un courrier aux parlementaires pour faire des propositions dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la réforme pénale

La section est chargée une fois par an de préparer l'émission de radio libertaire. Ce serait l'occasion de parler de la réforme pénale : une personne de l'équipe est intéressée, on cherche d'autres volontaires pour préparer cette émission qui pourrait être diffusée fin octobre.

A lire

Sur le blog de Jean-Pierre Rosenczveig

<http://jprosen.blog.lemonde.fr/>

A la page du 4 juin, un article consacré à la condamnation de deux jeunes étrangers par le tribunal correctionnel de Lyon à des peines de prison ferme, pour s'être fait passer pour mineurs et avoir escroqué les services sociaux français.



A REGARDER

A la télé les documentaires sont de plus en plus le parent pauvre. Néanmoins, il arrive encore des fois, sur Arte ou Lcp, qu'il y en ait d'assez bien faits et intéressants, diffusés la plus part du temps après 22 heures ...

Récemment il y en a eu un sur la chine d'aujourd'hui : "Entre fractures et mutations : la Chine", (visionnable sur arte+7, pendant 7 jours) nous donnant à voir tout un tas de "petites initiatives citoyennes", comme nous expliquait Télérama.

Des particuliers slalomant entre autorisations officielles ou pas, qui rassemblent des témoignages et tissent des liens. Ainsi une association en allant voir des enfants "adoptés", déclarés "disparus", établit la filiation avec leurs parents démunis. Plus tard, c'est un cycliste-blogueur qui se contente de "constater et divulguer sans aucune contestation" des témoignages d'ouvriers du bâtiment sans contrat, ni paie, vivant dans une extrême pauvreté. Un autre crée un réseau d'entre aide entre salariés d'une société nouvelle ultra moderne via des tracts ...

<http://videos.arte.tv/fr/videos/entre-fractures-et-mutations-la-chine--7869008.html>

Plus tard, dans la même soirée, il y a eu un autre documentaire "Tiananman, 25 ans après" nous retraçant l'histoire de ce mouvement qui, en fait, a duré plus d'un mois, grâce à des archives officielles, peu vues depuis notre occident, ou d'amateurs que les auteurs ont retrouvé éparpillés aux 4 coins du monde.

<http://www.arte.tv/guide/fr/040638-000/tiananmen?autoplay=1>

Un voisin me signale d'ailleurs une chaîne officielle chinoise émettant en français, cctvf, sur internet : de quoi avoir un point de vue probablement très nouveau pour nous ...

A podcaster, la Revue de Presse africaine sur RFI à deux ou trois heures du matin, passionnante lorsqu'il s'agit de l'occident, Europe ou Etats Unis, d'une francophilie étonnante, nos éditorialistes pourraient en prendre de la graine ...



Quels risques pour le citoyen ?

Que savez-vous sur le fichage institutionnel ?

Exercez votre vigilance et vos droits. Averti, vous pourrez alors compléter votre information et entreprendre les démarches qui paraîtront nécessaires.

Un quizz pour tester vos connaissances, en ligne: <http://www.ldh-france.org/quiz-fichage/>

Le forum des associations du 5ème se tiendra LE MERCREDI 25 JUIN de 13h à 20h à la mairie du 5ème

Comme les années précédentes notre section y tiendra un stand car c'est une occasion pour prendre des contacts.

François Hollande, accordez l'asile politique à Edward Snowden

Pétition signée par la LDH

Nous, intellectuels, philosophes, chercheurs, essayistes, journalistes, mais avant tout citoyens engagés, demandons à François Hollande, président de la République, à Manuel Valls, Premier ministre, et à Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, de l'accueillir, sans tarder, sous le statut de réfugié politique en France, pays des droits de l'Homme et de la liberté de la presse. La France, pays des droits de l'Homme et de la liberté de la presse, a une obligation particulière à l'égard d'Edward Snowden car sa constitution prévoit que « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la république ». Les révélations d'Edward Snowden ont montré que les collectes massives d'informations par la NSA, concernant des citoyens du monde entier, dépassaient le cadre de la lutte nécessaire contre le terrorisme ou contre les autres risques géopolitiques. Lanceur d'alerte, Snowden a permis d'informer le grand public de ces dérives, en plaçant l'intérêt général et l'éthique au-dessus de la raison d'Etat. Désormais, dans de nombreuses nations démocratiques, un débat est engagé sur la légitimité des écoutes et la nécessité de les encadrer par des dispositions légales et internationales. Avec le développement des nouvelles technologies de communication, cette réflexion est salutaire et urgente. Pour toutes ces raisons, il est indispensable d'accueillir Edward Snowden dans un véritable Etat de droit, afin qu'il puisse se défendre et participer au débat sur le renforcement des libertés publiques.

Cette pétition a atteint les 150 000 signatures le mardi 10 juin.

Une autre initiative lancée a été lancée par deux sénatrices UDI : les deux parlementaires ont déposé une proposition de résolution réclamant qu'Edward Snowden, en plus de son accueil en France, soit proclamé **citoyen d'honneur de la République française**.

Quelle que soit la position du gouvernement Edward Snowden peut bénéficier de l'asile constitutionnel.



<https://www.change.org/fr/p/C3%A9titutions/fran%C3%A7ois-hollande-accordez-l-asile-politique-%C3%A0-edward-snowden>

Feuilleter le "Guide de l'élu du Front National", permet de prendre connaissance (pages 66 et 67) de consignes fermes qui nous concernent:

• Les subventions aux associations

En ce qui concerne les aides aux associations, avant de voter rappelez-vous ces quelques réflexions de bons sens :

- L'association bénéficiaire a-t-elle un intérêt local (association sportive, « des amis de la médiathèque »...)?
- Cette association a-t-elle besoin d'un simple coup de pouce pour une opération ponctuelle (fête du village, loto du club des personnes âgées, kermesse sportive...) ou est-elle une habituée du distributeur à subventions de la mairie (clientélisme) pour fonctionner toute l'année (épurer les déficits avec la manne publique)?
- Quelle est la structure de cette association : bénévoles ou professionnels rémunérés pour partie par des fonds publics ?
- Cette association a-t-elle demandé des aides aux autres collectivités territoriales. Attention aux chasseuses de primes !
- Le montant de la subvention est-il raisonnable ? Et quelle est la part de l'autofinancement ou/et des sponsors privés ?....

- **IMPORTANT** : certaines associations sont à proscrire de toutes aides communales :

- Votez « CONTRE » toutes les demandes de financement émanant d'associations étrangères ou dont la mission va vers l'international.

- Votez « CONTRE » toutes les demandes d'associations communautaristes – au nom du principe de la laïcité - (associations musulmanes qui souhaitent organiser une fête pour la fin du Ramadan...).

- Votez « CONTRE » toutes les subventions à des associations politisées (LICRA, MRAP, Ligue des Droits de l'Homme, SOS RACISME...). L'Etat se montre déjà particulièrement généreux avec ces officines dont l'essentiel de l'activité repose sur la lutte hystérique contre le Mouvement national et ses principaux dirigeants.

Attention, car le maire peut vouloir faire passer les aides aux associations en ayant recours au vote groupé (on n'examine pas et on ne vote pas sur chaque subvention mais on vote le tout). S'il refuse le vote par disjonction (vote séparé), vous ne participerez pas au vote, évitant ainsi de laisser passer des aides à des associations « bidon»...

Extrême droite : construire des résistances au quotidien. Rejoindre la LDH, c'est maintenant !

Faire face à cette résistible montée des idées d'extrême droite suppose des changements forts, lisibles et concrets. Il y a urgence. De ce point de vue, le double message envoyé par le Premier ministre puis par le président de la République au lendemain de l'élection consistant à affirmer, d'une part, que tout dépend de l'Europe, d'autre part, que l'on ne saurait adapter sa politique aux circonstances, n'est porteur ni d'espoir ni de perspectives.

Extrait du Communiqué LDH

Paris, le 27 mai 2014